

Adhésion au réseau Sudoc

Le montant de l'adhésion au réseau Sudoc est calculé selon un **modèle de facturation** adopté par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 23 novembre 2012.

Tarification de la part fixe

Le montant de la part fixe est calculé en fonction de critères quantitatifs : nombre de lecteurs inscrits et nombre de monographies.

nbre de lecteurs	tarif HT
1 à 2 000	1 000 €
2 001 à 8 000	1 500 €
8 001 à 15 0000	2 200 €
15 001 et plus	3 000 €

nbre de monographies	tarif HT
1 à 30 000	500 €
30 001 à 100 000	1 000 €
100 001 à 200 000	1 500 €
200 001 à 350 000	2 200 €
350 001 et plus	3 500 €

Tarification de la part variable

Le montant de la part variable est calculé en fonction du **nombre de nouvelles notices localisées** pendant la période facturée (tous types de documents).

- **Coût par nouvelle localisation** : 0,70 € HT

Bonifications et rétributions

Pour encourager certaines opérations catalographiques réalisées au bénéfice des établissements Sudoc, un système de bonification est appliqué. Il est plafonné à **50% du montant** du tarif global (part fixe + part variable)

type d'opération	rétribution à l'unité (HT)
Création de notice bibliographique (catalogage courant + signalement rétrospectif)	0,57 €
Dédoublonnage	0,42 €
Localisation pour rétroconversion (hors financement Abes)	0,25 €

Services Sudoc

A partir des données Sudoc, l'Abes fournit une **gamme de produits bibliographiques**. Selon le type de produit, ces exports de données sont réalisés en autonomie ou par l'Abes à la demande des établissements. Certains produits sont soumis à tarification.

Fourniture de notices

Etablissement relevant du MESRI :

- 0 à 500 notices : 25,88 € (HT) / 31,06 € (TTC)
- 501 à 5 000 notices : 64,64 € (HT) / 77,57 € (TTC)
- plus de 5 000 notices : 194,06 € (HT) / 232,87 € (TTC)
- supplément impression : 0,04 € (HT) par notice (500 notices maximum)

Etablissement hors MESRI :

- 0 à 500 notices : 32,35 € (HT) / 38,82 € (TTC)
- 501 à 5 000 notices : 80,81 € (HT) / 96,97 € (TTC)
- plus de 5 000 notices : 242,57 € (HT) / 291,08 € (TTC)
- supplément impression : 0,05 € (HT) par notice (500 notices maximum)

Réalisation de catalogues collectifs

A la demande des établissements, l'Abes réalise des catalogues collectifs (mise en commun de lots de notices bibliographiques par plusieurs bibliothèques). Ce service est soumis à tarification selon un **montant forfaitaire** applicable à chaque commande :

- **établissement relevant du MESRI** : 64,64 € (HT) / 77,57 € (TTC)
- **établissement hors MESRI** : 80,81 € (HT) / 96,97 € (TTC)

Remontées d'exemplaires

Les établissements bénéficient d'une remontée d'exemplaires à titre gratuit lors de leur entrée dans le réseau Sudoc et dans le cadre des opérations liées au marché SGBm. Dans les autres cas, cette opération est soumise à tarification :

- **conception du script / tests (forfait)** : 200 € (HT) / 240 € (TTC)
- **coût par lot de 50 000 notices** : 50 € (HT) / 60 € (TTC)

Participation au réseau Calames

Le montant de l'adhésion au réseau Calames est calculé en fonction du nombre d'accès simultané à la licence XMetal, socle de l'interface de catalogage dans Calames. Trois catégories tarifaires sont appliquées :

- **établissements pilotes Calames¹** 116,40 € (HT) / 139,68 € (TTC)
- **établissements relevant du MESRI** : 232,79 € (HT) / 279,35 € (TTC)
- **autres établissements** : 349,18 € (HT) / 419,02 € (TTC)

A noter : Toute licence installée pendant le 1er semestre est facturée pour l'année complète.

¹ Etablissements dont les experts ont participé à la conception de l'application Calames : Bibliothèque du MNHN, BIS Sorbonne, Bibliothèque Sainte Geneviève, Bibliothèque Mazarine, Bibliothèque de l'Institut de France, BNU Strasbourg, BIU Montpellier

Groupement de commandes - frais de gestion

Tarifs adoptés par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 9 novembre 2017.

Des **frais de gestion** sont appliqués au portage des groupements de commandes de ressources électroniques négociées pour les établissements membres du consortium Couperin selon un **montant forfaitaire**, établi par établissement et par groupement :

- groupements constitués avant le 31/12/ 2017 : 170 € (HT) / 204 € (TTC)
- groupements constitués à partir du 1/1/ 2018 : 220 € (HT) / 264 € (TTC)

Adhésion aux bases de données internationales

Accès aux services WorldCat

Dans le cadre du marché négocié par l'Abes avec OCLC pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, les établissements peuvent bénéficier des services de Worldcat (ex : localisations, API) selon un tarif annuel calculé en fonction du nombre de monographies signalées :

- **moins de 50 000 monographies** : 417,73 € (HT) / 501,28 € (TTC)
- **de 50 000 à 300 000 monographies** : 835,47 € (HT) / 1 002,56 € (TTC)
- **plus de 300 000 monographies** : 1 253,20 € (HT) / 1 503,84 € (TTC)

Accès à la base HPB - *Heritage of the Printed Book Database*

Dans le cadre du contrat négocié par l'Abes avec le Consortium des bibliothèques européennes de recherche (CERL) pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2020, les établissements membres des réseaux de l'Abes peuvent bénéficier d'un accès à la base HPB selon un **montant forfaitaire** par établissement :

- 500 € (HT) / 600 € (TTC)

Journées Abes - frais d'inscription

Tarifs adoptés par le Conseil d'administration de l'Abes lors de sa séance du 26 juin 2017.

Deux tarifs sont proposés :

- professionnels de la documentation exerçant dans un établissement relevant de l'ESR (membres des réseaux, acteurs de l'IST) : 80 € (HT) / 96 € (TTC)
- professionnels exerçant dans une société prestataires du domaine (éditeurs scientifiques / fournisseurs SGB, ...) : 300 € (HT) / 360 € (TTC)